



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mises à jour le 21/03/2025

1. CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « les CGV ») régissent la vente aux clients pour leur usage personnel (ci-après désigné « le Client ») des services présentés (ci-après désigné « le Service ») sur le site électronique <https://www.aventure-eaulibre.com> (ci-après dénommé « le Site »), propriété de la société L'Aventure Eau Libre , micro-entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) au nom de « Damien Cattin-Vidal EI » sous le numéro SIRET 94884691000016, dont le siège social est situé 41 quai de Caumont 76530 La Bouille (ci-après dénommée « la Société »).

2. Application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société commercialise les Services tels que proposés à la vente aux Client sur le Site.

3. Caractéristiques du Service

La Société est référencée dans la branche d'activité relative au Code APE 8551Z : Enseignement de disciplines et activités de loisirs.

Dans ce cadre, la Société propose une offre relative à l'enseignement de la Natation à travers des camps sportifs, regroupements et stages. Cet enseignement a lieu en piscine ou en milieu naturel. Le Service fourni par la Société au Client inclut une date d'exécution du Service indissociable du Service lui même et qui ne saurait être modifiée.

Conformément à l'article L111-1 du Code de la Consommation, le Client peut prendre connaissance sur le Site des caractéristiques essentielles du Service fourni par la Société, et ce préalablement à sa commande.

La Société se tient à disposition du Client pour préciser ces caractéristiques en cas de questionnement préalable à la commande par l'intermédiaire du formulaire de contact présent sur le Site ou par un échange de mail via l'adresse électronique de la Société : aventure.eaulibre@gmail.com

3.1 Modification du Service

La Société s'engage à décrire le plus précisément possible sur son Site les caractéristiques du Service. Malgré cela, le Client ne pourrait pas se retourner contre la Société en cas de prestation qui diffère avec les caractéristiques décrites sur le site.

Cela concerne notamment et de façon non exhaustive :

- L'adaptation des programmes sportifs sur décision de la Société en fonction du groupe de Clients et de son niveau sportif
- Les modifications, annulations, reports ou délocalisation liés aux aspects météo et maritimes, et plus généralement aux éléments naturels
- La description des prestations réservées pour le compte du Client auprès de prestataires externes à la Société

4. Commande

4.1 Pré-inscriptions

En amont de la période de commande, la Société propose au Client un service de pré-réservation pour les Services de l'année suivante.

Cette pré-réservation est réalisée via un formulaire en ligne produit par la plateforme TypeForm.

La pré-réservation n'engage en rien le Client et s'effectue sans obligation ni frais.

Le Client n'est pas limité dans le nombre de Service sur lequel il peut effectuer une pré-réservation.

La Société fournit au Client un devis par Service sur lequel il s'est pré-inscrit et lui garantit une période durant laquelle le Client pré-inscrit bénéficie d'une priorité de commande sur le Service concerné, traditionnellement jusqu'au 31 janvier de l'année concernée par le Service. Cette date de fin de priorité est susceptible d'être modifiée d'une année à l'autre et sera communiquée au Client par la Société.

4.2 Procédure et règles de commande

La commande s'effectue suivant l'une des procédures suivantes :

1. Suite à un contact direct ou via la pré-réservation sur le formulaire TypeForm
 1. Le Client contacte la Société et manifeste son intérêt pour un ou plusieurs Services proposés sur le Site.
 2. La Société fournit au Client un devis pour chacun des Services sollicités.
 3. Le Client signe le ou les devis correspondant au Service(s) auquel(s) il souhaite souscrire et les renvoie par mail à la Société.
 4. Le Client règle une partie ou la totalité du montant indiqué sur le devis afin de valider sa commande.
2. Directement par un achat sur le Site internet de la Société

La commande est validée par la Société et le Service réservé pour le Client au moment de la réception du premier paiement.

Le Client remplit sous sa seule responsabilité le formulaire d'inscription et atteste de l'exactitude des informations fournies.

Par l'envoi de son formulaire d'inscription ou par son achat sur le Site, le Client atteste accepter les présentes CGV.

5. Prestations extérieures incluses dans le Service ou proposées en marge du Service

Dans le cadre de son offre de Services de camps sportifs, la Société organise le regroupement des Clients en un même lieu sur une période de plusieurs jours consécutifs. En conséquence, la Société est amenée à faire appel à des prestataires extérieurs pour assurer les services de restauration et d'hébergement des Clients.

5.1 Prestations extérieures incluses dans le Service

Pour la bonne exécution de certains Services commercialisés par la Société, des prestations extérieures - notamment d'hébergement et de restauration - sont indissociables du Service. Dans ce cas, cela est indiqué clairement et les dites prestations sont incluses dans le Prix total affiché sur le Site et intégrées au devis fourni au Client le cas échéant.

Par acceptation du devis ou par son achat sur le Site, le Client accepte de fait la réservation en son nom de ces prestations extérieures, selon les termes et le Prix maximal indiqué sur le Site ou dans le devis fourni.

Ces prestations feront l'objet d'un mandat de débours signé et validé par le Client.

Une fois le devis signé, la Société avance les frais liés à ces prestations extérieures.

Suite à la réalisation du Service, la Société s'engage à faire établir toutes les factures et pièces justificatives relatives à ces prestations extérieures au nom et pour le compte du Client et à les intégrer à la facture du Service.

De son côté, le Client s'engage à rembourser intégralement les sommes engagées en son nom.

Pour la bonne exécution de ces prestations extérieures, la Société est autorisée à fournir aux prestataires certaines informations privées obligatoires et nécessaires (notamment : nom, prénom, adresse, restrictions alimentaires pour le restaurant).

5.2 Prestations extérieures proposées dans le Service

Dans le cadre de certains de ses Services, la Société propose - uniquement à des fins de praticité, de convivialité et de cohésion de groupe - à ses Clients de recourir à des prestataires extérieurs communs, notamment concernant l'hôtellerie et la restauration.

Ces prestations ne sont pas liées au Service et le Client est libre de les commander ou non.

Le Client soumet sa demande de réservation de ces services par deux moyens :

1. Directement lors de sa Commande sur le Site, en choisissant l'option
2. En signant le formulaire de demande de réservation jointe au devis dans le cas d'une prise de contact directe

La demande ainsi formulée octroi le droit à la Société de réserver ces services au nom du Client et selon les modalités annoncées dans la demande de réservation ou sur le Site.

Ce formulaire signé et/ou l'option choisie lors de la Commande engagent le Client au même titre que s'il avait effectué lui-même la réservation directement auprès des prestataires extérieurs.

Une fois la demande de réservation faite par le Client, la Société procède aux réservations convenues auprès des prestataires cités.

La Société ne procède à aucun règlement auprès des prestataires, le Client étant chargé du paiement de ces prestations directement sur place au moment de leur exécution.

Pour la bonne exécution de ces prestations extérieures, la Société est autorisée à fournir aux prestataires certaines informations privées obligatoires et nécessaires (notamment : nom, prénom, adresse, restrictions alimentaires pour le restaurant).

5.3 Litiges relatifs à la prestation extérieure d'hébergement et de restauration

La Société décline toute responsabilité en cas de litige sur cette partie du Service (hébergement et restauration). Le cas échéant, le litige se situera entre le Client et le prestataire extérieur. La Société s'engage néanmoins à intervenir, dans la limite de ses attributions, en qualité d'intermédiaire pour aider à trouver une solution à l'amiable en cas de conflit.

6. Tarifs

Les tarifs de vente pratiqués par la Société pour ses Services sont disponibles en tout temps sur le Site. Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés par la Société à tout moment.

Tous les tarifs pratiqués par la Société sont appliqués selon le dispositif de « Franchise en base de TVA » (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Cette information est indiquée sur tous les documents financiers (devis, facture) émis par la Société. Si cette situation venait à évoluer, la Société en ferait état sur l'ensemble des documents financiers suivant le changement de situation.

La Société est amenée à pratiquer des offres tarifaires préférentielles sur un ou plusieurs de ses Services de façon ponctuelle (offres exceptionnelles, early-booking, offres promotionnelles sur des événements, etc.). Ces offres de réduction s'appliquent toujours sur le tarif initial du Service indiqué sur le Site au moment de l'offre, sans tenir compte des éventuelles prestations extérieures liées au Service. Pour en bénéficier, le Client doit pouvoir justifier répondre aux conditions d'attribution de la réduction définies par la Société.

Au moment de sa commande, la Société fournit au Client un devis nominatif au tarif convenu entre les parties et indiquant la réduction éventuelle. Le Client devra retourner à la Société ce devis signé et daté. En cas d'achat du Service directement sur le Site de la Société, l'achat fait acte d'acceptation du devis et de ses conditions par le Client.

Le tarif pris en compte dans toute discussion entre le Client et la Société sera celui annoncé sur le devis nominatif validé et signé par le Client, y compris en cas de modification future du tarif de vente du Service sur le Site ou en cas d'offre promotionnelle postérieure à la validation du devis.

7. Conditions de règlement

Le règlement du Service s'effectue par virement bancaire, en amont de la date d'exécution du Service. Le Relevé d'Identité Bancaire de la Société sera fourni au Client en même temps que le devis.

Le paiement peut-être effectué jusqu'en 3 fois sans frais, respectant les modalités suivantes :

- ° Un paiement initial d'un montant minimum de 100€. En cas de réservation pour plusieurs Services simultanément, il sera accepté un paiement initial de seulement 80€ par Service réservé.
- ° Règlement intégral des sommes dues à J-15 de l'exécution du Service

La Société accepte également le règlement du solde en Chèques Vacances, Coupons Sport ANCV ou en espèces, après accord préalable de la Société.

8. Conditions d'annulation du fait du Client

La Société ne propose pas d'assurance annulation sur son Service.

Comme indiqué dans le paragraphe 3. des présentes CGV, le Service fourni par la Société au Client inclut une date d'exécution du Service indissociable du Service lui-même et qui ne saurait être modifiée. En pratique, en cas d'empêchement du Client à la date réservée (J), le Client ne peut exiger le report de sa commande sur le même Service à une date différente ou sur un autre Service proposé par la Société.

Bien que non-automatique, Le Client est tout de même en droit de formuler cette demande auprès de la Société qui l'envisagera comme solution à l'amiable à la situation. L'acceptation de ce report ne constitue en aucun cas une obligation pour la Société qui sera seule juge de sa validation en fonction des possibilités d'accueil sur les autres Services (délai de mise en place, gestion organisationnelle, places disponibles, aspects sécuritaires, ...), sans besoin de justifier sa décision.

En cas d'impossibilité de report sur un autre Service, le Client devra annuler sa commande selon les conditions expliquées ci-dessous. Dans ce cas, la date considérée pour l'annulation est la date à laquelle le Client a contacté la Société pour l'informer de son empêchement d'assister au Service à la date réservée.

En cas d'annulation totale du Service par le Client à la date réservée (J) :

- ° Entre la date de réservation et J-31 : Remboursement de 100% des sommes versées par le Client, hors frais de dossier (50 euros TTC)

- ° De J-30 à J-10 : Remboursement de 50% du coût du Service

- ° De J-10 à J-0 : Remboursement de 20% du coût du Service

Ces conditions s'appliquent quelque soit le motif d'annulation par le Client. Les remboursements sont effectués sur la base du tarif du Service validé sur le devis nominatif du Client.

Si le Service inclut une prestation extérieure ou si le Client a donné pouvoir à la Société pour effectuer une réservation en son nom auprès de prestataire(s) extérieur(s), la Société prendra contact avec le ou les prestataires extérieurs concernés pour les entretenir de l'annulation des prestations liées au Client. Dans ce cas, le Client devra rembourser à la Société - en supplément des sommes discutées ci-dessus - tous les frais liés à cette situation (sommes non-remboursables ou non-déduites par le ou les prestataires extérieures, prestations non-annulables, frais et pénalités d'annulation, etc.)

En cas de paiement en plusieurs fois par le Client, si le montant des paiements effectués par le Client à la date d'annulation est inférieur au montant dû calculé selon les conditions ci-dessus, le Client s'engage à régler la différence auprès de la Société avant la date prévue d'exécution du Service.

Une fois le Service engagé, en cas d'interruption du Service par le Client durant le séjour, quelqu'en soit le moment et la raison, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement de la part de la Société.

9. Conditions d'annulation du fait de la Société

La réalisation du Service est conditionné à un nombre minimal de participants inscrits. Si ce nombre n'était pas atteint, la Société se réserve le droit d'annuler le Service.

Dans ce cas, le Client serait remboursé intégralement des sommes versées sans frais de dossier, à l'exclusion de tout dommages et intérêts.

En cas d'annulation du Service, la Société n'est pas responsable des dépenses engagées par le Client en lien avec le Service, notamment mais pas uniquement les dépenses liées au déplacement vers le lieu de stage, et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement partiel ou total de ces dépenses.

Toute annulation devra être notifiée au Client par mail au plus tard à J-16 de la date de début d'exécution (J) du Service. A partir de J-15, la Société n'est plus en droit d'annuler le Service et devra le fournir aux Clients quelque soit le nombre de participants inscrits.

10. Sécurité et médical

En souscrivant au Service et en validant les présentes CGV, le Client atteste être pleinement conscient du caractère physique du Service et des capacités physiques nécessaires pour y participer. Le Client atteste de son inscription en toute connaissance de cause et se déclare apte à prendre part aux sessions sportives proposées par la Société.

Le Client s'engage à fournir à la Société toute information médicale et personnelle pouvant influencer sur sa capacité à prendre part aux activités proposées dans le Service en toute sécurité : maladies, allergies, traitement médical, hospitalisation antérieures, phobies, etc.

En amont de l'exécution du Service, il sera demandé au Client de fournir la preuve d'une licence auprès de la Fédération Française de Natation ou de la Fédération Française de Triathlon.

En l'absence d'une telle licence valide et en cours durant toute la durée du Service, le Client devra remplir le questionnaire de santé « QS-Sport » (Cerfa n°15699*01) et le fournir à la Société. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions du questionnaire cité ci-dessus, le Client devra consulter un médecin et fournir à la Société un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en eau libre. Si le Service concerne un stage en mer, la mention « nage en mer » ou « natation en mer » devra apparaître.

Si le Client ne fournit pas l'une de ces trois preuves, l'accès au Service lui sera refusé par la Société, sans possibilité de recours par le Client ni remboursement d'aucune sorte.

Durant l'exécution du Service, la Société via son représentant est seule juge des conditions de nage journalières, notamment concernant les aspects météorologiques et maritimes. En cas de dégradation de celles-ci, la Société peut à tout moment décider d'annuler ou d'interrompre une session sportive pour l'ensemble ou une partie du groupe des Clients pour des raisons de sécurité. Dans ce cas, les Clients s'engagent à respecter cette décision et à suivre les recommandations de sécurité données par la Société et ses représentants. Cette décision ne donnera droit à aucun recours, ou demande de remboursement ou demande de dommages et intérêts pour le Client. Néanmoins, la Société s'engage à tenter de trouver une solution de remplacement (report de la session à un autre moment du stage ou repli sur une autre localisation plus propice), sans obligation de résultat.

La Société fournit au Client des outils de sécurité à utiliser le temps du Service, notamment bonnet de natation visible de loin et bouée de sécurité personnelle. En cas de refus de la part du Client d'utiliser ces outils en tout temps durant les sessions sportives, d'une mauvaise utilisation délibérée de ces outils par le Client, du non respect des règles de sécurité dictées par le représentant de la Société, ou d'un comportement pouvant porter atteinte à la sécurité du Client ou celle d'un autre participant, la Société est en droit d'exclure le dit Client de la session voire de l'ensemble du Service, sans possibilité de recours par le Client ni remboursement d'aucune sorte.

11. Assurances et responsabilités

Le Client s'engage à être couvert par une assurance en responsabilité civile pour toute la durée du Service et sur l'ensemble du territoire concerné par le Service.

En cas d'accident ou d'incident, le Client sera tenu pour unique responsable dans tous les cas suivants, sans possibilité de recours envers la Société :

- Non respect des consignes données par la Société et ses représentants. Ceci inclue les consignes de sécurité mais aussi les consignes sportives,
- Comportement à risque
- Mauvaise utilisation du matériel de sécurité
- Condition physique non compatible avec les activités décrites dans le Service et l'accumulation de celles-ci
- Capacité diminuée due à la consommation d'alcool, de médicament ou de substances psychotropes.

- Consommation de produits auquel le Client est allergique, y compris s'il n'en a pas connaissance.

Liste non exhaustive.

En cas d'accident ou d'incident impliquant plusieurs Clients entre eux, ce sont les assurances personnelles des Clients impliqués qui seront concernées.

La Société s'engage néanmoins à intervenir, dans la limite de ses attributions, en qualité d'intermédiaire pour aider à trouver une solution à l'amiable en cas de conflit.

De son côté, la Société a souscrit à une assurance professionnelle pour couvrir les Services auprès de l'assureur Allianz Pro.

Lors des séances sportives incluses dans le Service, la Société s'engage à mettre en place un dispositif d'accompagnement et de sécurisation des Clients afin de les faire évoluer dans un environnement le plus sécurisé possible, dans la limite de ses capacités et de ses connaissances. Malgré cela, les activités comprises dans le Service ayant principalement lieu en milieu naturel et ouvert, le Client atteste être conscient des incertitudes entourant cette pratique pouvant résulter à des risques d'accidents accrus.

La Société ne pourrait être tenue pour responsable en cas d'accident dans les cas suivants :

- Cas météo de force majeure
- Accidents impliquant la faune ou la flore
- Accidents liés à l'état de l'espace public, notamment dans le cas d'une chute et/ou blessure à vélo ou en course à pied
- Accidents impliquant des personnes extérieures au Service (automobilistes, autres véhicules et usagers de la route, embarcations motorisées ou non, etc. Liste non exhaustive)
- Accidents liés à des objets sous-marins dangereux non visibles ou difficilement visibles depuis la surface

Liste non exhaustive.

Les Clients étant majeurs, ou mineurs de plus de 15 ans sous la responsabilité d'un représentant majeur participant au Service, chacun est responsable de ses actes et de ses paroles. La Société ne pourrait être tenue responsable de comportements et/ou discours déplacés et/ou répréhensibles qui prendraient lieu durant le Service.

En cas de comportements et/ou discours déplacé constaté par le représentant de la Société ou avéré par des témoignages, le représentant est en droit d'exclure un Client du Service sans délai pour assurer la bonne tenue du Service et la sécurité de l'ensemble des participant(e)s, sans aucune possibilité de recours pour le Client exclu ni remboursement d'aucune sorte.

12. Cession du droit à l'image

Lors de l'exécution du Service, la Société sera amenée à prendre des photos et/ou vidéos des Clients, notamment en action durant les phases d'enseignement sportif et plus généralement à tout moment de rassemblement des Clients organisé par la Société dans le cadre du Service (moments de partage et d'échange entre les participants, repas, activités communes, ...).

La Société se réserve le droit d'utiliser les dites photos et/ou vidéos sur ses propres supports de communication (site internet, réseaux sociaux, brochures, stands, objets de communication, ...), sur ceux de ses partenaires (publics, privés, associations, ...), ou sur des articles de presse pour un usage commercial, publicitaire ou informatif.

Le Client accepte de participer gracieusement à ces séances de photos et/ou vidéos et de céder à la Société le droit d'utilisation en résultant. Ce droit s'applique pour une exploitation dans le monde entier, pour un nombre d'utilisations illimité et pour une durée illimitée à compter de la date d'acceptation des présentes CGV.

Le Client accepte qu'un ou plusieurs organes de presse puissent venir effectuer un ou des reportages durant le Service, que des photos et/ou vidéos et/ou prises de son puissent être enregistrées durant ces reportages, que les participants puissent être interviewés et que ces éléments puissent être diffusés dans la presse au niveau local, national ou international sur tous supports existants (internet, TV, presse écrite, ...).

Le Client peut s'opposer à toute utilisation de son image en écrivant à la Société par email aventure.eaulibre@gmail.com ou par courrier recommandé à Damien Cattin-Vidal EI, 41 quai de Caumont 76530 La Bouille.

A date de réception de cette notification, la Société s'engage à ne plus utiliser l'image du Client sur l'ensemble de ses supports de communication, à l'exception faite des supports physiques produits à une date antérieure à la demande (affiches, bâches, roll-up, flamme, ...) qui pourront continuer à être utilisés par la Société sans restriction.

13. Protection des données personnelles

Les données collectées par la Société concernant le Client (notamment : nom, prénom, adresse, adresse électronique, numéro de téléphone, informations bancaires, informations médicales, régime alimentaire, contact d'urgence, ...) sont uniquement utilisées par la Société pour des besoins de mise en place du Service et des considérations de sécurité lors des activités sportives proposées dans le cadre du Service.

Ces données restent strictement confidentielles et ne seront communiquées à aucune entité extérieure à la Société, à l'exception des données nécessaires à une réservation hôtelière qui seront fournies au prestataire extérieur assurant l'hébergement et la restauration (notamment : nom, prénom, restrictions alimentaires), comme accepté par le Client dans le paragraphe 5.1 des présentes CGV.

Les données relatives au Client pourront être utilisées en interne par la Société à des fins de statistiques.

Lors de sa visite sur le Site, le Client est informé de son droit de paramétrer ses choix quant à l'utilisation des cookies sur le Site lors de sa 1ère connexion et dans la rubrique du site « Paramètres des cookies ».

14. Contact et service clientèle

Pour toute question relative au Service, au Site ou à la Société, le Client est invité à contacter la Société via le formulaire de contact présent sur le Site, par téléphone au 07.69.76.18.53 (prix d'un appel local) ou par courrier électronique à l'adresse aventure.eaulibre@gmail.com.